

# PROGRAMME DEPARTEMENTAL



## NATATION COURSE PROLONGATION

Saison 2021-2022

Version 1



24/09/2021

RAFFESTIN Monique, HUERTAS Franck et MARCZEWSKI Gaëtan



**Siège social :**

62 Bis, Boulevard Charles de Gaulle  
91540 MENNECY  
01.69.90.06.86.

[comite91.natation@wanadoo.fr](mailto:comite91.natation@wanadoo.fr)  
<http://essonne.ffnatation.fr>

**Directeur de la publication**  
Remi HEURTEL

**Directeur de la rédaction**  
Monique RAFFESTIN

**Comité de rédaction**  
Franck HUERTAS

**Secrétariat**

Patricia MERMOZ

[comite91.natation@wanadoo.fr](mailto:comite91.natation@wanadoo.fr)

Gaëtan MARCZEWSKI

[engagements.natation91@orange.fr](mailto:engagements.natation91@orange.fr)  
[forfaits.natation91@orange.fr](mailto:forfaits.natation91@orange.fr)

**TABLE DES MATIERES**

<a href="#"><u>DISPOSITIONS GENERALES</u></a>	p 3
<a href="#"><u>CHALLENGE AVENIRS ENF.</u></a>	P 10
<a href="#"><u>INTERCLUBS AVENIRS</u></a>	p 15
<a href="#"><u>MEETING Jeunes DE L'ESSONNE</u></a>	p 34
<a href="#"><u>INTERCLUBS JEUNES</u></a>	p 17
<a href="#"><u>JOURNEES DEPARTEMENTALES</u></a>	p 24
<a href="#"><u>MEETING DE L'ESSONNE JUNIORS SENIORS</u></a>	
<a href="#"><u>_____</u></a>	p 26
<a href="#"><u>MEETING DEMI FOND ET 4N 91</u></a>	p 29
ANNEXE :	
<a href="#"><u>Calendrier des compétitions du comité de l'Essonne</u></a>	p 45

## COMMISSION NATATION COURSE

Responsable : **Mme. RAFFESTIN Monique**

☎ 06 88 78 35 51 ☎ 01 69 07 20 08. ✉ [monik.raff@gmail.com](mailto:monik.raff@gmail.com)

Adjoint :  
Poste à pourvoir.

Secteurs	Clubs	Responsable et adjoints
<b>1</b>	C.A. ORSAY C.O. LES ULIS E.N. LONGJUMEAU 91 E.S. MASSY EXOCET MASTERS CLUB C.N. VIRY CHATILLON	M. DALMASIE Yves 06.87.41.55.04. / <a href="mailto:yved@free.fr">yved@free.fr</a>
		Mme. RAFFESTIN Monique 06.88.78.35.51. / <a href="mailto:monik.raff@gmail.com">monik.raff@gmail.com</a>
		<b>Formation Officiels</b>
		Mme. RAFFESTIN Monique 06.88.78.35.51. / <a href="mailto:monik.raff@gmail.com">monik.raff@gmail.com</a>
<b>2</b>	C.N. ARPAJONNAIS ESP. DE BRETAGNE C.N. DOURDANNAIS ETAMPES NATATION MORSANG E.N. C.N. ST MICHEL sur ORGE E.N. STE GENEVIEVE des BOIS CLUB DES NAIADES	Mme. PICAULT Élisabeth 06.86.79.60.53. / <a href="mailto:elisabeth.picault@orange.fr">elisabeth.picault@orange.fr</a>
		Poste à pourvoir.
		<b>Formation Officiels</b>
		M. BAZY Xavier 06.87.56.24.45. / <a href="mailto:xavier.bazy@hotmail.fr">xavier.bazy@hotmail.fr</a>
<b>3</b>	BONDOUFLE A.C. SCA 2000 EVRY U.S. GRIGNY U.S. RIS ORANGIS A.S. CORBEIL ESSONNES GPS CORBEIL ESSONNES AQU. GP SWIM ACADEMY VAL ESSONNE MENNECY A.C. CN MILLY la Forêt	Melle. TOURNECUIILLERT Claire 06.14.76.85.49. / <a href="mailto:tournecuillert@yahoo.fr">tournecuillert@yahoo.fr</a>
		M. BERTRAND Pierre 01.64.97.21.15. / <a href="mailto:pierre.bertrand56@wanadoo.fr">pierre.bertrand56@wanadoo.fr</a>
		<b>Formation Officiels</b>
		M. GALANDRIN Jean Pierre 01.69.05.17.09. / <a href="mailto:jeanpierre.galandrin@bbox.fr">jeanpierre.galandrin@bbox.fr</a>
<b>4</b>	E.N. VAL D'YERRES C.N. BRUNOY ESSONNE E.N DRAVEIL S.N. MONTGERON A.S. MONTGERON Water-Polo CLUB YERROIS NATATION AQUA SENART DRAVEIL	
		<b>Formation Officiels</b>
		M. BOULANGER Jean 06.83.56.55.04. / <a href="mailto:jpm.boulanger@wanadoo.fr">jpm.boulanger@wanadoo.fr</a>

**Membres de la commission :**

M. JOUANDON Marc / [marco.jouandon@orange.fr](mailto:marco.jouandon@orange.fr)

Assistant Technique Départemental  
 M. HUERTAS Franck  
 06.37.69.46.49. / [atd91.huertas@live.com](mailto:atd91.huertas@live.com)

## **DISPOSITIONS GENERALES**

**Liens** :



Table des matières



Internet

### **COMMUNICATION :**

**Les interlocuteurs du Comité sont en priorité les responsables de club et les entraîneurs.**

### **E.N.F :**

**L'esprit de l'E.N.F. doit continuer : Un enjeu la formation des jeunes nageurs.**

Jusqu'à nouvel ordre les passages des tests E.N.F. restent une obligation pour s'engager vers la compétition.

A titre d'expérience le comité propose une adaptation des conditions d'obtention des Pass'sports de l'eau. En effet, nous permettons, pour cette saison, que les Pass'sports de l'eau soient passés au sein des clubs.

Nous faisons confiance aux entraîneurs et dirigeants pour que l'esprit de l'E.N.F. perdure avec une formation transdisciplinaire comme fondement.

Néanmoins pour assurer son suivi et la bonne tenue de la formation, le comité de l'Essonne impose des mesures :

- Les clubs doivent avoir un agrément E.N.F.
- Les clubs doivent s'engager à respecter les contenus de l'E.N.F. (Tests critères de réussite...)
- Les clubs doivent présenter des évaluateurs aux Formations E.N.F.
- Les clubs doivent désigner un responsable des écoles de natation, garant de la bonne mise en œuvre des évaluations et des méthodes d'apprentissages.
- Les responsables devront participer aux réunions ENF organisées par le comité.
- Des visites inopinées pourront être faites par le comité dans les clubs.
- Les clubs doivent prévenir de la date des sessions au comité.

**Les résultats des tests passés dans les clubs ne seront enregistrés par le comité qu'à la condition du respect de toutes ces règles.**

Les clubs doivent envoyer les résultats des tests obtenus à la fin de chaque session. Le comité enregistrera les résultats sur Extranat.

### **ENGAGEMENTS :**

Règles essentielles à respecter :

- Les nageurs pourront être engagés sur des temps réalisés depuis le 16 septembre 2018.
- Tout engagement qui arriverait après la date limite pourra ne pas être pris en considération.

Les clubs devront, en début de saison, communiquer au Comité la personne responsable des engagements (Nom, prénom, téléphone et @mail.).

Il n'y aura pas d'engagement hors course pour les compétitions départementales.

En ce qui concerne les compétitions par équipe, deux remplaçants au maximum par club seront autorisés.

### **FEUILLES DE JURY :**

Il est rappelé que toutes les feuilles de jury doivent être signées par le juge arbitre qui, éventuellement, consigne les observations sur le déroulement de la compétition.

Les officiels doivent se présenter au juge arbitre dès l'ouverture des portes.

### **RÉSULTATS :**

Pour que les performances soient enregistrées par le Comité, les clubs doivent signaler leur participation dans les compétitions qui ne figurent pas dans les programmes suivants :

- Départemental de l'Essonne
- Régional de l'Île de France
- National.

Tout record non signalé dans la saison en cours ne sera pas homologué.

### **ORGANISATIONS :**

Les demandes de délégués sont à adresser par écrit aux responsables de secteurs (15 jours avant la compétition.)

Seules les prises de temps avec un minimum de 2 clubs (nageurs et officiels) seront officialisées au niveau départemental.

### **DÉROULEMENT DES COMPÉTITIONS :**

La présence d'un représentant adulte du club licencié F.F.N. est obligatoire durant l'intégralité de la compétition.

**Tenue** : Le port du maillot de bain et le port du bonnet de bain sont obligatoires.

**Échauffement** : La ligne pour les sprints sera réservée uniquement dans la 2<sup>ème</sup> 1/2 heure de l'échauffement.

**Programme** : Le minutage des réunions est donné à titre indicatif.

**Départs** : Dans les compétitions individuelles du programme départemental, la règle « d'un seul départ » sera appliquée à partir des catégories Jeunes et supérieures.

La règle « des deux départs » sera appliquée pour la catégorie Avenir.

### **Compétitions qualificatives pour le niveau départemental :**

Toutes les performances inscrites sur la base fédérale depuis le 16 septembre 2018, sont qualificatives aux compétitions départementales.

### **Chambre d'appel :**

Les nageurs doivent se présenter 15 minutes avant le départ de leur course.

### **IMPORTANT**

En cas de contrôle anti-dopage, une pièce d'identité valide et une autorisation parentale pour les mineurs permettant les prélèvements sanguins sont requises.

### **OFFICIELS**

Tout club est tenu de présenter un ou plusieurs officiels (A, B ou C) à chaque réunion à laquelle il participe :

*Pour les compétitions individuelles :*

- 1 officiel de 4 à 10 engagements
- 2 officiels de 11 à 30 engagements dont 1 officiel A à partir de 20 engagements
- 3 officiels à partir de 31 engagements (dont 1 officiel A)

*Pour les compétitions interclubs :*

- 1 officiel par équipe engagée

Tout contrevenant à ces règles sera passible d'amende(s) :

- 30 € pour le premier officiel manquant
- 15 € pour chacun des suivants (Le club ayant présenté au moins 1 officiel : 15 € par officiel manquant)

**N.B.** Les stagiaires « Officiels » sont comptés dans le quota du club.

### **LES AMENDES :**

Elles seront perçues avec la participation club en début de la saison 2021-2022.

*Le Comité se réserve le droit de ne pas appliquer entièrement le barème des amendes en fonction du nombre d'officiels présents à la réunion.*

*Le non-paiement des amendes de la saison précédente entraînera un blocage des engagements pour les compétitions de la nouvelle saison.*

### **LE DÉLÉGUÉ :**

Il est désigné par le Comité de l'Essonne de Natation :

- Représente le Comité départemental pendant toute la compétition.
  - Vérifie la conformité des installations mises à la disposition du Comité (longueur du bassin, sono, sécurité, hygiène, accessibilité à l'infirmerie, etc.).
  - Forme le jury d'appel.
  - Contrôle que les clubs présentent un quota d'officiels en adéquation avec le nombre de nageurs et/ou d'engagements et rapporte au Comité les infractions.
  - Vérifie que le règlement de la compétition est correctement appliqué.
  - Vérifie les licences des nageurs engagés si nécessaire.
  - Remet ou désigne des personnalités pour la remise des récompenses.
  - Reçoit les personnalités et la presse.
  - Rapporté au Comité tout dysfonctionnement constaté ou toute réclamation émise par les représentants des clubs.
- 
- En cas de malaise ou d'accident, le délégué devra s'assurer de la bonne organisation des secours.

***Le délégué ne peut pas occuper une autre fonction.***

Le poste de délégué peut être occupé par un responsable du club licencié F.F.N. qui accueille la compétition.

### **REDEVANCES ENGAGEMENTS :**

(à confirmer au CA du 14/10/2021)

Engagements	Club 100 %
Épreuves individuelles ou Relais	6 €uros
Avenirs Journées départementales	3 €uros
Compétitions par équipes	(Nombre d'épreuves x 6 €uros) par équipe

(à confirmer au CA du 14/10/2021)

Engagements	nb adhérents	≠	nb licenciés
Épreuves individuelles ou Relais			12 €uros
Avenirs Journées départementales			6 €uros
Compétitions par équipes			(Nombre d'épreuves x 12 €uros) par équipe

Ces redevances seront perçues avec la participation club en début de la saison 2021-2022.

**FORFAITS :**

Seuls les forfaits envoyés au Comité de l'Essonne par Email à l'adresse ci-dessous seront acceptés sous la forme suivante :

- Nom du club.
- Intitulé de la compétition.
- Lieu.
- Nom prénom du nageur.
- Titre de la ou des courses concernées par le ou les forfaits.

[engagements.natation91@orange.fr](mailto:engagements.natation91@orange.fr)

Les certificats médicaux ne sont pas pris en compte.

Les forfaits doivent être déclarés :

Au plus tard le **jeudi qui précède la compétition, avant 12h00**.

Pour les qualifications en finales :

- Les forfaits doivent être déclarés au plus tard dans les 30 minutes suivant la fin de l'épreuve.
- Les places de finalistes vacantes en raison des forfaits déclarés seront pourvues au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve.
- Les nageurs réservistes doivent déclarer également leur forfait s'ils ne désirent pas participer.

Les amendes seront perçues avec la participation club en début de la saison 2021-2022.

**REDEVANCES FORFAITS :**

	<b>Amendes CLUB 100%</b>	
	Forfaits déclarés	Forfaits non déclarés
Épreuves individuelles ou relais	5,00 €uros	25,00 €uros
Compétitions par équipes	45,00 €uros	95,00 €uros

	<b>Amendes nb adhérents ≠ nb licenciés</b>	
	Forfaits déclarés	Forfaits non déclarés
Épreuves individuelles ou relais	6,00 €uros	35,00 €uros
Compétitions par équipes	55,00 €uros	105,00 €uros

**GESTION INFORMATIQUE DES COMPETITIONS :**

Chaque club participant aux compétitions de natation course devra désigner auprès du Comité de l'Essonne, au plus tard avec son premier envoi de licences, une personne licenciée affectée à la gestion Extranat Pocket.

Il n'est pas nécessaire que la personne licenciée soit un officiel. Néanmoins, cette personne intègre le quota des officiels présents lors des compétitions.

Cette désignation impliquera la transmission complète des coordonnées des personnes ; il appartiendra au Comité de s'assurer que ces personnes sont licenciées à la F.F.N.

Ces personnes devront au minimum 2 fois dans l'année (plus si elles le souhaitent) participer à la gestion informatique lors des compétitions de secteurs ou départementales.

Après parution du calendrier sportif, il sera demandé à chacune de ces personnes de se prononcer sur leurs disponibilités.

La commission Natation se réunira alors et nommera les personnes pour participer à la gestion informatique avec l'aide d'une personne déjà formée lors des compétitions, en tenant compte de leurs disponibilités.

Les clubs n'ayant pas fait les démarches nécessaires pourront se voir refuser leurs participations aux compétitions départementales.

**GESTION DU MATERIEL INFORMATIQUE :**

- Compétitions secteurs :

Le responsable secteur reste responsable de l'organisation du retrait et du retour du matériel. Il peut déléguer à d'autres personnes, mais reste responsable du suivi.

- Compétitions départementales :

Le délégué reste responsable de l'organisation du retrait et du retour du matériel.

Il peut déléguer à d'autres personnes, mais reste responsable du suivi.

### **LES SÉLECTIONS :**

Le comité départemental composera, à chaque fois, une équipe (les forfaits éventuels devront être justifiés). Tout nageur ne participant pas à la sélection ne pourra pas nager dans une autre compétition, sauf s'il est sélectionné dans une équipe régionale ou nationale. (*Article 99 Règlement intérieur F.F.N.*).

L'encadrement technique sera désigné par le Comité directeur.

### **PRÉVISIONS DE STAGES ET DE REGROUPEMENTS :**

- La COUPE DES DEPARTEMENTS du 16 janvier 2021.
- Stage Avenirs

### **LE COLLOQUE DU COMITE DE L'ESSONNE.**

Le Comité organise un colloque pour tous les licenciés Essonniers et une réunion d'entraîneurs

### **LES CATEGORIES :**

Saison du 1er septembre 2020 au 31 décembre 2021.

	Filles		Garçons	
Avenirs	10 ans et moins	2011 et après	11 ans et moins	2010 et après
Jeunes	11 à 13ans	2010 à 2008	12 à 14 ans	2009 à 2007
Juniors	14 à 17 ans	2007 à 2004	15 à 18 ans	2006 à 2003
Séniors	18 ans et plus	2003 et avant	19 ans et plus	2002 et avant

### **La catégorie Maîtres :**

Les nageurs de cette catégorie pourront participer aux journées départementales et aux meetings de l'Essonne.

Ces nageurs seront engagés avec les mêmes conditions que les autres catégories mais ils nageront dans des séries spécifiques « Maîtres » intégrées au programme.

### **NATATION Handisport et sports adaptés :**

Les nageurs handisports et sports adaptés peuvent participer aux compétitions départementales sous réserve de remplir les conditions et d'être en possession de la licence F.F.N. d'un club affilié.

Les règlements F.I.N.A. ne pourront être adaptés que si le nageur possède, en plus, une licence fédérale handisport ou sports adaptés.

**VACANCES SCOLAIRES 2020-2021 :**

**Zone C : Académies Paris - Créteil - Versailles**

Rentrée des élèves le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Automne	Du samedi 23 octobre au lundi 08 novembre 2021
---------	--



## CHALLENGE AVENIRS E.N.F.

	ANIMATION		25 m
	AVENIRS		
	Proposition J -30 et Clôture des engagements J - 4		

	Filles		Garçons	
Avenirs	10 ans et moins	2011 et plus	11 ans et moins	2010 et plus

**ATTENTION LES PERFORMANCES REALISEES LORS DE CE CHALLENGE NE SERONT PAS ENREGISTREES SUR LA BASE FEDERALE.**

**SEULE LA REUSSITE DE L'EPREUVE SERA PRISE EN COMPTE SUR EXTRANAT.**

Le Challenge est ouvert à tous les nageurs titulaires d'une licence compétition ou de loisir et du Pass'sports de l'eau

Objectifs :

- Découvrir et pratiquer la compétition natation course en situation réelle.
- Permettre à chacun d'acquérir, selon son rythme, les compétences requises par une pratique de compétition, s'agissant de la maîtrise des éléments techniques et réglementaires de la discipline.
- Mesurer sa progression tout au long de la période de son parcours : une rubrique dédiée sera créée sur le site fédéral qui listera les réussites (toutes les courses du programme réalisées selon les règles FINA = pas de disqualification) après chaque compétition. A aucun moment, cette liste ne fera état de références chronométriques.

**Le Challenge Avenirs s'inscrit dans le parcours de l'Ecole de Natation Française et l'obtention du Pass'compétition.**

Le Pass'compétition est obtenu à la fin d'un parcours comprenant 9 épreuves.

**CHALLENGE ENF :**

- |  |
|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 25 m. Papillon</li> <li>2. 25 m. Dos</li> <li>3. 25 m. Brasse</li> <li>4. 25 m. Crawl</li> <li>5. 50 m. Papillon et Dos par 25</li> <li>6. 50 m. Dos et Brasse par 25</li> <li>7. 50 m. Brasse et Crawl par 25</li> <li>8. 100 m. Nage libre</li> <li>9. 100 m. 4 Nages</li> </ol> |
|--|

**Pour obtenir le Pass'compétition, les nageurs devront réussir 5 épreuves sur les 9.**

**Avec au moins 2, 25m. ; 2, 50 2 nages et 1, 100 m**

**REGLEMENT :**

Seuls les nageurs détenteurs du **Pass'sports de l'eau** pourront participer à ce Challenge. Chaque nageur ne peut participer qu'à 3 épreuves maximum.

**PROGRAMME :**

**Les challenges ENF sont des organisations interclubs avec un programme dédié selon deux types d'organisation, au choix de l'organisateur, à déterminer au moment de la demande d'organisation.**

**La demande doit être faite 30 jours minimum avant l'évènement à l'adresse du comité de l'Essonne.**

Organisation 1	50m. (brasse et nage libre) - 25m. dos - 50m. (dos et brasse) - 25m. brasse 100 m. Nage Libre
Organisation 2	50m. (dos et brasse) - 25m. papillon ; 50m. (papillon et dos) - 25m. nage libre 100 m. 4 Nages

**RECOMPENSES :**

Des badges E.N.F. seront donnés aux nageurs ayant réussi leur épreuve du 100 4Nages.

**RESULTATS :** Les résultats paraîtront sur le site du Comité.

**OFFICIELS :**

Des officiels A et B ou C seront nécessaires pour le bon fonctionnement de ce challenge. Les nageurs non titulaires du Pass'compétition seront évalués par un groupe d'évaluateurs ENF3 désignés en collaboration avec les officiels présents. Ceux-ci pourront demander la « non réussite de l'épreuve. »



## INTERCLUBS AVENIRS

	Compétition départementale		25m
	18 et 19 décembre 2021	VIRY-CHATILLON	
	AVENIRS	Compétition par équipe (4 nageurs) de club	
	Proposition ExtraNat : J - 12 (premier jour de la compétition) Clôture des engagements : J - 44		

	Filles		Garçons	
Avenirs	10 ans et moins	2011 et plus	11 ans et moins	2010 et plus

**Le Pass'compétition est obligatoire pour participer à la compétition.**

### **PROGRAMME :**

1 <sup>ère</sup> réunion 14H30	2 <sup>ème</sup> réunion 14H00
50 m. Papillon Filles et Garçons 50 m. Dos Filles et Garçons Epreuves de remplaçants : 100 m. au choix 100 m. 4 Nages Filles et Garçons	Relais 4x50 m. 4 Nages 50 m. Nage Libre Filles et Garçons 50 m. Brasse Filles et Garçons Relais 4x50 m. Nage Libre

Si la compétition devait se dérouler sur une seule journée, une pause de 30 minutes devra être mise place entre les deux réunions.

### **PROGRAMME :**

- Épreuves individuelles (5 pour les filles et 5 pour les garçons) :

50m. Papillon, 50m. Dos, 50m. Brasse, 50m. Nage Libre (1 nageur par épreuve) et 100m. 4 nages  
=> tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve. Classements au temps.

- Épreuves de relais (2 pour les filles et 2 pour les garçons) :

4 x 50m. 4 Nages, 4 x 50m. Nage Libre. Chaque nageur dispute les deux relais. Classements au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la F.F.N. pour l'application des règlements techniques de la F.I.N.A.

**MODE DE PARTICIPATION :**

Toutes les nageuses âgées de 10 ans et moins et nageurs âgés de 11 ans et moins doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course.

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 m. et le 100 m. 4 Nages) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

**CLASSEMENT :**

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général.

Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

**RECOMPENSES :**

Les 3 premières équipes garçons et les 3 premières équipes filles recevront des médailles.

**FORFAITS ET OFFICIELS :** Voir dispositions générales.



## MEETING JEUNES DE L'ESSONNE

	Compétition qualificative aux championnats régionaux		25m
	09 et 10 octobre 2021	CORBEIL	
	JEUNES		
	Proposition ExtraNat : J - 12 (premier jour de la compétition) Clôture des engagements : J - 4		

	Filles		Garçons	
Jeunes	11 à 13ans	2010 à 2008	12 à 14 ans	2009 à 2007

### PROGRAMME :

1 <sup>ère</sup> réunion Samedi 13H30	2 <sup>ème</sup> réunion Dimanche 13H30
50 m. Brasse 400 m. Nage Libre (jeunes 1 <sup>ère</sup> année.) 100 m. Dos 200 m. Papillon 100 m. Nage Libre 200 m. Brasse 50 m. Papillon 100 m 4 Nage	50 m. Dos 200 m. 4 Nages 50 m. Nage Libre 100 m. Brasse 100 m. Papillon 200 m. Dos 200 m. Nage Libre

### ENGAGEMENTS :

Les nageurs pourront être engagés sur 3 épreuves individuelles maximum par réunion.

Le Comité de l'Essonne se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements pour ne pas saturer la compétition.

**REDEVANCES ENGAGEMENTS :** Voir dispositions générales.

### RECOMPENSES :

Les 3 premiers de chaque épreuve sur les 50 m., 100 m., 200 m., 400 m. Nage Libre.

**FORFAITS ET OFFICIELS :** Voir dispositions générales.

INTERCLUBS JEUNES Poules départementales			
	Compétition régionale		25m
	20 ou 21 novembre 2021	Aqua senart ???	
	JEUNES	Compétition par équipe (4 nageurs) de club	
	Proposition ExtraNat : J - 12 (premier jour de la compétition) Clôture des engagements : J - 4		

	Filles		Garçons	
Jeunes	11 à 13 ans	2010 à 2008	12 à 14 ans	2009 à 2007

**ORGANISATION** : Selon le programme de la Ligue Ile de France de Natation.

**POULE REGIONALE** : Sont concernées les 16 meilleures équipes dames et 16 meilleures équipes messieurs au total des points de leurs 4 meilleurs nageuses et nageurs sur les plots du parcours Jeunes Ile de France.

Toute équipe qualifiée en poule régionale est tenue d'y participer. Tout forfait entraînera un forfait général dans les poules départementales.

**PROGRAMME** :

Épreuves individuelles (4 pour les filles et 4 pour les garçons) :

100 m. Nage Libre, 100 m. Dos, 100 m. Brasse, 100 m. Papillon. Chaque nageur dispute deux épreuves individuelles, les quatre épreuves de 100 mètres sont donc nagées deux fois par chaque équipe. Classements au temps.

Épreuves de relais (2 pour les filles et 2 pour les garçons) : 4 x 200 m. Nage Libre, 4 x (100 m. 4 Nages individuel). Chaque nageur dispute les deux relais. Classements au temps.

NB 1 : Pour le 4 x (100 m. 4 Nages individuel), chaque relayeur réalise un 100 m. Nages dans le respect des règles F.I.N.A. Cette course sera déclarée dans le logiciel extraNat Pocket comme un 4 x 100 m. 4 Nages Individuel

NB 2 : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des « deux départs » s'applique, conformément aux dispositions particulières de la F.F.N. pour l'application des règlements techniques de la F.I.N.A.

1 <sup>ère</sup> réunion 14H30	2 <sup>ème</sup> réunion 14H00
Relais 4x200m nage libre Filles et Garçons Course des remplaçants 100 m Nage Libre 100 m Dos Filles et Garçons 100m Nage Libre Filles et Garçons	100 m Brasse Filles et Garçons 100 m Papillon Filles et Garçons Relais 4 x (100 m 4 Nages individuel) Filles et Garçons

Si la compétition devait se dérouler sur une seule journée, une pause de 30 minutes devra être mise place entre les deux réunions.

### **MODE DE PARTICIPATION :**

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (deux 100 mètres) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs.

Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non. À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition.

### **CLASSEMENT :**

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général.

Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs

### **RECOMPENSES :**

Les 3 premières équipes garçons et les 3 premières équipes filles recevront des médailles.

**FORFAITS ET OFFICIELS :** Voir dispositions générales.



## JOURNEES DEPARTEMENTALES

	Qualificatives au niveau départemental et aux championnats régionaux		25m
	JUNIORS et SENIORS MAÎTRES		
	Proposition ExtraNat : J - 7 (premier jour de la compétition) Clôture des engagements : J - 2		

	Filles		Garçons	
Juniors	14 à 17 ans	2007 à 2004	15 à 18 ans	2006 à 2003
Séniors	18 ans et plus	2003 et moins	19 ans et plus	2002 et moins

**REGLEMENT** : Voir les dispositions générales.

Les nageurs Maîtres pourront participer à ces épreuves mais ils seront gérés informatiquement dans une compétition parallèle. Leurs engagements devront être faits séparément.

**ENGAGEMENTS** :

4 engagements par nageur maximum.

À chaque réunion, un nageur ne pourra nager qu'un 50 m. ou un 200 m. de la même spécialité.

**RECOMPENSES** : Il n'y aura pas de récompense.

**PROGRAMME** :

Journée départementale.		
Secteur 1 et 2	A SAINT MICHEL	100 m. Papillon 50 m. ou 200 m. Dos 100 m. Brasse 50 m. ou 200 m. Nage Libre
Secteur 3 et 4	A GRIGNY	



## MEETING DE L'ESSONNE

	Compétition qualificative aux championnats régionaux		25m
	16 et 17 octobre 2021	MONTGERON	
	JUNIORS / SENIORS MAITRES		
	Proposition ExtraNat : J - 12 (premier jour de la compétition) Clôture des engagements : J - 4		

	Filles		Garçons	
Juniors	14 à 17 ans	2007 à 2004	15 à 18 ans	2006 à 2003
Séniors	18 ans et plus	2003 et moins	19 ans et plus	2002 et moins

### PROGRAMME :

1 <sup>ère</sup> réunion Samedi 19H00	2 <sup>ème</sup> réunion Dimanche 13h30
50 m. Brasse 100 m. Dos 100 m. Nage Libre 200 m. Brasse 50 m. Papillon	50 m. Dos 200 m. 4 Nages 50 m. Nage Libre 100 m. Brasse 100 m. Papillon 200 m. Dos 200 m. Nage Libre 200 m. Papillon

### ENGAGEMENTS :

Les nageurs participant aux compétitions suivantes ne peuvent pas participer :

- Championnats de France en bassin de 25 m.
- Championnats de France Elite.

Sont qualifiés les nageurs ayant réalisé les temps d'engagements de la grille plus une épreuve au choix (N + 1).

Les nageurs Maîtres pourront participer à ces épreuves mais ils seront gérés informatiquement dans une compétition parallèle. Leurs engagements devront être faits séparément.

*Cas particulier : Les nageurs n'ayant pas de temps référencés au cours de la saison N-1 devront être signalés au Comité en début de saison.*

*La commission de natation du Comité de l'Essonne étudiera la possibilité de leur participation.*

Les nageurs pourront être engagés sur 2 épreuves maximum le samedi et 3 épreuves le dimanche par réunion et le relais.

Le Comité de l'Essonne se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements pour ne pas saturer la compétition.

**REDEVANCES ENGAGEMENTS** : Voir dispositions générales.

**RECOMPENSES** :

Les 3 premiers de chaque épreuve sur les 50 m., 100 m., 200 m., 400 m Nage libre.

Filles 14 et 15 ans / Filles 16 et 17 ans / Garçons 15 et 16 ans / Garçons 17 et 18 ans / Séniors

Les relais seront récompensés en Toutes Catégories.

**FORFAITS ET OFFICIELS** : Voir dispositions générales.



MESSIEURS			1er meeting 91	DAMES		
SENIORS	JUNIORS	JUNIORS		JUNIORS	JUNIORS	SENIORS
	17 et 18 ans	15 16 ans				
30.00	30.50	32.50	<b>50m Nage Libre</b>	36.00	34.50	34.00
01:07.00	01:09.00	01:15.00	<b>100m Nage Libre</b>	01:21.00	01:18.50	01:18.00
02:30.00	02:32.50	02:36.50	<b>200m Nage Libre</b>	02:55.00	02:50.00	02:49.00
<del>05:05.00</del>	<del>05:10.00</del>	<del>05:30.00</del>	<b>400m Nage Libre</b>	<del>05:50.00</del>	<del>05:30.00</del>	<del>05:20.00</del>
			<b>800m Nage Libre</b>	2-Séries		
2-Séries			<b>1500m Nage Libre</b>			
33.50	34.00	38.00	<b>50m Dos</b>	43.00	42.00	41.50
01:20.00	01:23.00	01:27.00	<b>100m Dos</b>	01:36.00	01:32.00	01:30.00
02:51.00	02:52.00	03:05.00	<b>200m Dos</b>	03:20.00	03:13.00	03:12.00
35.50	36.00	41.00	<b>50m Brasse</b>	46.00	45.00	44.50
01:29.00	01:31.00	01:35.00	<b>100m Brasse</b>	01:46.00	01:42.00	01:41.00
03:13.00	03:15.00	03:23.00	<b>200m Brasse</b>	03:45.00	03:38.00	03:36.00
30.50	31.50	36.00	<b>50m Papillon</b>	38.50	37.00	36.50
01:18.00	01:19.50	01:24.00	<b>100m Papillon</b>	01:32.00	01:28.00	01:26.00
02:48.00	02:50.00	03:00.00	<b>200m Papillon</b>	03:20.00	03:12.00	03:11.00
02:54.00	02:56.00	03:04.00	<b>200m 4 Nages</b>	03:20.00	03:16.00	03:14.00

## MEETING 1/2 FOND ET 4 NAGES DE L'ESSONNE

	Compétition qualificative aux championnats régionaux		25m
			
	Filles 13 ans et garçons 14 ans /JUNIORS /		
	Proposition ExtraNat : J - 12 (pre) Clôture des engage		

Filles			
Jeunes	13 ans		2007
Juniors	14 à 17 ans		2006 à 2003
Séniors	18 ans et plus		2002 et moins

**ANNULEE FAUTE DE PISCINE  
DISPONIBLE**

**PROGR**

1 <sup>ère</sup> réunion Samedi 14H00	
500 m. Nage Libre	Messieurs
800 m. Nage Libre	Dames
400 m. 4 Nages	Messieurs
2 <sup>ème</sup> réunion Dimanche 14H00	
1 500 m. Nage Libre	Dames
1 500 m. Nage Libre	Messieurs
400 m. 4 Nages	Dames

**GRILLE INCITATIVE :**

Demi-fond & 4 Nages de l'Essonne		
400 m. 4 Nages	800 m. Nage Libre	1 500 m. Nage Libre
08:00.00	Dames : 15:00.00	Messieurs : 21:30.00
	Messieurs : 4 séries	Dames : 4 séries
NAGEURS DE SPECIALITE	800 m. Nage Libre Messieurs	1 500 m. Nage Libre Dame
	10:00.00	19:30.00

Les performances des nageurs ne devraient pas dépasser les temps de la grille pour s'engager à cette épreuve.

Une amende de 20 euros sera appliquée pour toutes les performances supérieures à la grille incitative.

**ENGAGEMENTS :**

Les 800 m. Nage Libre messieurs et 1500 m. Nage Libre dames ne s'adressent qu'aux spécialistes de la distance.

Seuls les nageurs ou nageuses qui ont participé au 1500 m Nage Libre messieurs ou au 800 m Nage Libre dames pourront participer.

Le Comité se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements pour ne pas saturer la compétition.

**RECOMPENSES :**

Les 3 premiers de chaque course seront récompensés :

13 ans filles et 14 ans garçons / Filles 14 et 15 ans / Filles 16 et 17 ans / Garçons 15 et 16 ans / Garçons 17 et 18 ans / Seniors

**FORFAITS :** Voir dispositions générales.

**OFFICIELS :**

**ATTENTION, pour cette compétition le nombre d'officiels demandé est doublé.**

- 2 officiels de 4 à 10 engagements.
- 4 officiels de 11 à 30 engagements.
- 6 officiels à partir de 31 engagements.



## ANNEXE : CALENDRIER 2020/2021

